

Rapport public Parcoursup session 2024

Of-Cfa Institut Aéronautique Amaury de la Grange - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avionique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Of-Cfa Institut Aéronautique Amaury de la Grange - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avionique - en apprentissage (41303)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Of-Cfa Institut Aéronautique Amaury de la Grange - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avionique - en apprentissage (41303)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	94	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne BAC PRO	Moyenne Générale sur le BAC PRO Aéronautique	Complémentaire
	Moyenne en mathématiques	Revue des moyennes des 2 semestres de Terminale BAC PRO	Important
	Moyenne en Electricité	Revue des moyennes des 2 semestres de Terminale BAC PRO	Important
	Moyenne en anglais	Revue des moyennes des 2 semestres de Terminale BAC PRO	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences professionnelles	- Savoir travailler en équipe et maîtriser sa communication - Faire preuve de réactivité et d'esprit d'initiatives	Important
	Compétences académiques	- Avoir un esprit scientifique et savoir exploiter des informations techniques	Important
Savoir-être	Savoir être	- Rigueur et organisation - Curiosité - Adaptabilité	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Avoir un projet de carrière en maintenance et développer une expertise dans les systèmes embarqués et instruments de bords.	Important
	Intérêt pour la filière	Intérêt pour le domaine de l' aéronautique à travers une pratique (Pilotage ; construction amateur, modélisme etc..)	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'appréciation de chaque vœu est faite au regard de la cohérence entre, d'une part, le projet de formation du candidat, ses acquis et ses compétences et, d'autre part, les attendus de la formation et critères et modalités d'examen définis par la commission d'examen des vœux de la formation, dans le respect des critères généraux fixés en application de l'article D. 612-1-5 et publiés sur les fiches de formation mises en visibilité sur le site parcoursup.fr.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La participation aux Réunions d'informations demeure vivement conseillée. En effet, les échanges avec les conseillers en formation et nos étudiants sont riches en informations sur les enseignements proposés, leurs contenus, leurs organisations et la capacité de l'IAAG à mobiliser son réseau de partenaires du secteur de l'aéronautique. Enfin la rédaction de votre CV/lettre de motivation est fondamentale et nous vous recommandons de nous solliciter en amont pour un accompagnement individuel et de ne pas attendre vos résultats du baccalauréat. Vous optimiserez vos chances lors de vos entretiens de motivation avec l'IAAG.

Signature :

Sébastien PARMOLI,

Chef d'établissement de l'établissement Of-Cfa

Institut Aéronautique Amaury de la Grange